

Deux pages d'un Codex de la «Bongarsiana» de Berne, qui passe après celui de la Laurentiana 1899 à Florence, pour le meilleur manuscrit de Valère-Maxime. Grandeur des feuillets : 23,5 × 21 cm, de la surface écrite : 15 × 14. Nos pages donnent lib. IV, cap. I, § 11—13 et lib. IV, cap. IV, § 7—10 (dans la petite édition de Kempf p. 167 et 190). Le Codex porte de nombreuses corrections et additions de la main d'un second copiste, contemporain du premier; ces corrections sont partie originales, partie tirées d'autres Codices. Traube le premier émit l'opinion que le Valère-Maxime de Berne aurait été revu par le savant abbé Loup de Ferrières (L. Traube, *Untersuchungen zur Überlieferungsgeschichte römischer Schriftsteller*, dans les Compte-rendus des séances de l'Académie de Munich, cl. phil.-hist., 1891, p. 391); son élève, Schnetz, en se servant de données paléographiques et de rapprochements critiques, arriva à démontrer que réellement Loup de Ferrières était le correcteur du Codex Bernensis (J. Schnetz, *Ein Kritiker des Valerius Maximus im 9. Jahrhundert*, Neuburg a. D. 1901, p. 35). — Le manuscrit appartenait primitivement à la bibliothèque de l'abbaye de Ferrières, à quelques heures d'Orléans; à l'époque des guerres des Huguenots au XVI^e siècle il passa aux mains de Pierre Daniel; il devint ensuite la possession de Bongars et de Gravisset et arriva enfin à la bibliothèque de la ville de Berne. En dehors de Traube et de Schnetz voir aussi C. Kempf, *Valerius Maximus factorum et dictorum memorabilium libri novem*, editio maior, Berlin 1854, et l'édition Teubner, Leipzig 1888; C. Halm, *Valerius Maximi* etc., Leipzig 1865; E. Chatalain, *Paléographie des classiques latins*, pl. 181.

En dehors du manuscrit de Valère qui avait servi de modèle au copiste, Loup se servit pour ses corrections d'un ancien exemplaire de l'Épître de Iulius Paris. Devant les variantes empruntées à cet Epitome, il met ordinairement les lettres **J. P.** = *Iulius Paris*, ou bien **u.** = *vetustus* (au fol. 96^v *vetustus* est écrit tout au long); souvent il écrit à côté le petit mot *sic* ou *ita* (voir la reproduction a, colonne I, ligne 2, et la reproduction b, colonne I, ligne 10; dans les trois derniers livres pourtant il écrit le plus souvent **AMB.** = *advocator* ou **RR.** = *breviator*. Il désigne sous le nom de *notus* le Codex dont le copiste s'est servi (fol. 136^v). Là où il donne des variantes à des mots du texte, il met souvent **A.**, tantôt avant des mots de Valerius, tantôt avant des mots de Paris (voir b I 11); ce qui veut dire sans doute *alter* (voir Schnetz, l. c. 17) ou *alius* (comp. pl. 51b, ligne 7). Quelquefois aussi il introduit une note marginale avec la lettre **f.**, que Traube rend par *fortasse* (Schnetz, l. c. 17). En tête du Codex, Loup fait mention de l'Épître de Paris, sur un fragment de feuille, où il reproduit quelques passages, disparus du manuscrit de Valerius. Il s'exprime ainsi : *In advocatore, qui et advocatus erit, quaedam reperit notis, quae quoniam nostro decravimus, necessario supplere.* — On peut du reste distinguer dans les corrections de notre Codex deux périodes, ainsi que le prouve Schnetz : dans la première période, Loup s'est contenté de remplir les vides laissés par le premier copiste et cela à l'aide du Codex de Valerius, et de faire de légères corrections çà et là; dans la seconde période il a collationné le texte sur l'Épître de Iulius Paris (Schnetz, l. c. 32). — Pour indiquer les renvois Loup se sert d'un ou deux points (b I 8. 10).

Minuscule carolingienne. L'écriture du correcteur est tout à fait semblable à celle du premier copiste, parfois même il est impossible de distinguer les deux mains d'après la forme des lettres; pourtant, en général, les lettres du correcteur sont plus fortes et plus grandes que celles du copiste; de même la différence d'encre offre le plus souvent un point de départ pour établir la distinction; de plus, il y a certaines lettres que le correcteur forme d'une autre façon, et où on les trouve, on ne saurait avoir de doute sur la main : son **g** est ouvert par en haut, tandis que celui du copiste est fermé (voir a I 5. 9); son **f** est sans point, celui du copiste, au contraire, en a un; il écrit les lettres **ss** séparées, le copiste au contraire fait une ligature (voir *stilius* dans la note marginale de a 112 et *testimonium, nostri* dans a 13. 14); dans l'abréviation pour *que*, il met d'ordinaire deux points, le copiste ne se sert que d'un seul (a I 10. 13. 14); enfin la forme d'abréviation pour *pro* est aussi différente

(voir *patrimonium*, b II 24, dont le trait inférieur est du correcteur, et *proferabat*, b II 6, qui est de la main du copiste).

Lettres isolées. Une fois à est ouvert (a II 11). Quelquefois n est majuscule, en particulier dans la ligature *nt* (b I 23; b II 4). Le correcteur emploie quelquefois l'u pointu (b I 18; b II 21).

Abréviations. Le copiste aussi bien que le correcteur emploie, bien que rarement, le crochet rond pour *us* et le signe spécial pour *ur* (b II 1. 14); dans la désinence *nus* le copiste emploie quelquefois un trait oblique avec un *n* caduc (fol. 37^v). Dans la première colonne du fol. 123^r, qui est tout entière de la main du correcteur, les petits mots *que* et *pro* sont abrégés par suscription; dans les passages du fol. 97^r complétés par le correcteur on rencontre une fois les signes insulaires pour *est* et pour *enim*. Dans les notes marginales le correcteur souvent ne donne que les initiales des mots, entre deux points, ou bien encore il écrit plusieurs lettres et termine par **r** ou par **s** (voir b I 13. 19). Le correcteur a rendu en marge quelques anciennes abréviations du copiste (voir *fontes*, b I 8). Enfin, on trouve souvent en marge une abréviation pour *nota*, où se trouve un passage à noter, et une abréviation pour *quare*, qui marque un passage douteux (a II 19; b II 5).

Ligatures. En dehors de *et* et de *se* le copiste se sert encore régulièrement de l'ancienne ligature pointue pour *et* (a I 2. 22; b II 7. 24). Dans la ligature *st* les lettres sont souvent séparées par deux petits traits, sans doute de la main du correcteur (a I 17; a II 22).

Les signes de ponctuation, comme on peut en juger par l'encre, sont en partie du correcteur. Ils se composent d'un point placé en haut pour marquer la ponctuation forte, d'un point à mi-hauteur pour la ponctuation faible, et d'un point d'interrogation. On remarquera la forme du point d'interrogation (a II 17. 18. 20; b I 4); en plus de cette forme, on trouve aussi en d'autres pages la forme usitée, suivant laquelle l'accent circonflexe est suivi d'un trait oblique orienté vers le haut (fol. 17^v; fol. 50^r; comp. le signe d'interrogation pl. 46 I 27).

Pour les coupures à la fin des lignes le correcteur suit un autre système que le copiste. Il sépare les mots d'après les règles données par les grammairiens latins s'inspirant des grecs (voir ses corrections a I 9. 10 et b II 13. 14; comparer les corrections de l'évêque Victor dans le Codex Bonifatianus de Fulda pl. 21a, ligne 20. 21; consulter Schnetz, l. c. 14).

1 a) laesurum videbatur, discedens adiecit
i)a sibi credi¹⁾ oportere, si et²⁾ alii idem
adevererant, quoniam unius testimonio
aliquem credere³⁾ pessimi⁴⁾ esset exem-
5 pli. Et religioni igitur suae debuit
fidem et communi utilitati salubre⁵⁾
consilium reddidit. Sentio quos⁶⁾ ci-
ves quaeve facta eorum ac dicta quam
incongruo⁷⁾ ambitu orationis ample-⁸⁾
10 cter⁹⁾. Sed cum magna mihi atque¹⁰⁾ per multa
brevisser dicenda sint, claritate excel-
lentibus viris sermo¹¹⁾ in infinitis personis rebuque
circumfusus utrumque prestare non potu-
it, itaque propositi quoque nostri ratio
15 non laudanda sibi omnia, sed recordan-
da suspensio. Quapropter bona cum
venia duo¹²⁾ Metellus Macedonicus et Nu-
midicus, maxima patria ornamento
strictim se narrari patiantur¹³⁾.
20 b) Accerime cum Scipione Africano Mace-
donicus dissennerat, eorumque ab aemu-
latione virtutis profecta concitatio
ad graves testatase inimicias pro-¹⁴⁾
gressa fuerat; sed tamen, cum interemptum
sed etiam dictatura delata¹⁾ est. Anguste se²⁾
habitare nunc putat, cuius domus tantum
patet³⁾, quantum Cincimati rura pa-
tuerent. Quid Aelia familia, quam locuples?
5 XVI eodem tempore Aelii⁴⁾ fuerunt, quibus
una domuncula erat eodem loci, quo
nunc sunt Maria monumenta, et unus in
agro Velente⁵⁾ laudus minus multo⁶⁾ cul-
tores desiderans quam⁷⁾ dominos habe-
bat inque maximo et Flaminio specta-
culi locus. Quae quidem loca⁸⁾ ob virtute
publice donata possidebant. Eadem
scripulis
15 habuit quam Paulus Perse devicto Quinto
Aelio Tuberoni genero suo quinque
pondo auri⁹⁾ ex praeda donaret;
iaceo enim quod princeps civitatis filiam
ei nuptum¹⁰⁾ dedit, cuius pecunia¹¹⁾ tam
ieiunus penates videbat. Qui ipse quoque
adeo inops decessit, ut, nisi fundus, quem
unum reliquerat, venisset¹²⁾, unde uxor
eius dotem reciperet non extitisset.
Animi virorum et femininarum vigeabant
in civitate, eorumque bonis dignitatis

Scipionem conclamari audisset, in pu-
blicum se proripuit, mestoque vultu et voce
confusa „concurrere, concurrere“ inquit,
„cives! moenia nostrae urbis eversa sunt:
5 Scipioni enim Africano intra suos pena-
tes quiescenti nefaria vis allata est.“
O rem Publiam pariter Africani morte¹³⁾ mise-
ram et Macedonici tam humane¹⁴⁾ tamque
civilis lamentatione felicem! Eodem
10 enim tempore, et quantum amississet
principem et qualem haberet, recogno-
vit. Idem filios suos monuit, ut funebri
eius lecto humeros subicerent, atque huc
exequiarum¹⁵⁾ illum honorem vocis adie-
cit, non fore ut postea id officium ab
illis¹⁶⁾ maiori viro prestari posset. Ubi
15 illi tot in curia iugis¹⁷⁾. Ubi tot¹⁸⁾ multae
pro rostris altercationes? Ubi maximorum
civium et ducum tanta¹⁹⁾ non togata²⁰⁾
20 proelia? Omnia nimirum ista praecipua
veneratione praesequenda delevit mo-
deratio. Numidicus autem Metellus,
populari factione patria pulsus,
in Asiam secessit. In qua cum ei forte
aestimatio cunctis in rebus ponderabatur.
Haec imperia conciliabant, haec iunge-
bant affinitates²¹⁾, haec in foro, haec intra
privatos parietes plurimum poterant:
5 patriae enim rem unus quisque, non suam
augere prosperabat, pauperque in divite²²⁾
quam dives in paupere²³⁾ imperio versari
merces reddebatur, quod nihil eorum, quae
virtuti debentur, emere pecunia licebat,
10 inopiaeque illustrium²⁴⁾ virorum publice²⁵⁾
succurrebatur. Itaque, cum secundo Punico
bello Gnaeus Scipio ex Hispania senatus scri-²⁶⁾
pisset petens ut sibi successor mitteretur,
quia filiam virginem adulte iam aetatis
15 haberet, neque ei sine se²⁷⁾ dos expediri posset,
senatus, ne res Publiam²⁸⁾ bono duce careret,
patriis sibi partes desumpsit, consilioque
uxoris ac propinquorum Scipionis constituta
dote summa²⁹⁾ eius ex aerario erogavit ac
puellam nuptum³⁰⁾ dedit. Dotis modus XL³¹⁾
20 milia aeris fuit, quum non solum humanitas
patrum conscriptorum³²⁾ sed etiam habitus veterum
patrimoniorum³³⁾ cognosci potest: namque adeo

Remarques sur a : 1) Correction de *cedi*. 2) après et on a annulé in par deux traits obliques d'une encre pâle. 3) *quos* en partie sur un grattage. 4) *incongruo* sur un grattage, de la main du correcteur. 5) e est annulé et mis à la ligne suivante. 6) de *ampliatior*. 7) *atque* sur un grattage, par le correcteur; de même les lettres précédentes *isti* paraissent être du correcteur. 8) après *sermo* ajouté par le correcteur en lettres plus petites. 9) de *duc*. 10) sur un grattage, du correcteur; a est suscrit. 11) *inimicitias pro* pour *inimicitias pro* sur un grattage, du correcteur. 12) de *mortem*. 13) de *homonum*. 14) *est* sur un grattage, du correcteur. 15) *il* sur un grattage, du correcteur. 16) probablement une erreur pour *iam*. 17) de *tantum*. 18) de *logatum*. Remarques sur b : 1) Correction de *delata*. 2) *se* sur un grattage. 3) *patet* sur un grattage, de la main du correcteur. 4) de *Aeli*. 5) de *Velente*. 6) de *multo*. 7) *q* sur un grattage; à ce qu'il semble, il y a de *diotiae*. 8) de *pauperum*. 9) de *inopiae* que *instructum*. 10) de *publicis*. 11) *p* est annulé et transporté à la ligne suivante. 12) Les mots sont séparés par une *diastole*. 13) après *p*, un petit grattage. 14) de *nuptam*. 15) La finale *forum* annulée par des points. 16) Ainsi portent les éditions. Le correcteur a cherché, en diverses manières, à corriger l'abréviation; devant *p* il a mis un signe abréviatif, et sous l'm un point; il semble aussi qu'il a effacé un signe d'abréviation sur l'r.